

CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT
MENTION « ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE »

LES GRILLES DE CERTIFICATION DU CPJEPS AAVQ

UNITE CAPITALISABLE 1	
UC1 : Participer au projet et à la vie de la structure	
OI 1-1	Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel
1-1-1	Identifier les acteurs de son environnement professionnel leurs actions et leur rôle dont le cadre de l'école élémentaire et de l'école maternelle
1-1-2	Identifier les acteurs et de sa structure, leurs actions et leur rôle
1-1-3	Identifier sa place, son niveau d'autonomie et son périmètre de responsabilité dans la structure
OI 1-2	Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation
1-2-1	Communiquer avec les autres professionnels et les bénévoles intervenant au sein de la structure prendre sa place dans les projets collectifs de la structure respecter les procédures
1-2-2	établies par la structure
1-2-3	
OI 1-3	Communiquer dans et pour sa structure
1-3-1	Utiliser des outils de communication variés et adaptés (verbaux et non verbaux, numériques, etc.)
1-3-2	Rédiger des écrits simples : compte-rendu, bilans, etc.
1-3-3	Adapter sa communication aux différents publics
1-3-4	Contribuer à l'accueil, à l'information et à l'orientation des différents publics
UNITE CAPITALISABLE 2	
UC2 : Animer les temps de vie quotidienne de groupes	
OI 2-1	Accueillir les publics encadrés (enfants, adolescents, familles, etc.)
2-1-1	Adapter sa posture à l'accueil des différents publics
2-1-2	Informers les différents publics sur les activités de la structure
2-1-3	Accompagner les différents publics dans la découverte d'activités diversifiées
OI 2-2	Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant
2-2-1	Créer les conditions favorables au respect des besoins individuels et collectifs des publics
2-2-2	Créer les conditions favorables au développement de l'autonomie des publics
2-2-3	Choisir les espaces en les adaptant aux différents temps de la journée
2-2-4	Organiser les conditions favorables aux transitions entre deux activités et/ou deux espaces
OI 2-3	Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics
2-3-1	Porter attention et respect à chacun dans le groupe
2-3-2	Favoriser l'expression des membres du groupe
2-3-3	Adapter ses interventions en fonction des signes de fatigue, voire de mal-être de membres du groupe
2-3-4	Réagir aux situations de dysfonctionnements et de tensions dans le groupe

CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT
MENTION « ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE »

UNITE CAPITALISABLE 3 UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe	
OI 3-1 3-1-1 3-1-2 3-1-3	Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure Définir les objectifs du projet d'activités Choisir des activités adaptées au public en favorisant sa participation et en mobilisant différents domaines suivants : expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques Décrire la démarche de validation de son projet
OI 3-2 3-2-1 3-2-2 3-2-3	Concevoir l'organisation des activités Établir une progression pédagogique sur plusieurs séances s'inscrivant dans des méthodes de l'éducation populaire (visant l'autonomie et l'émancipation des publics) Prévoir le temps, les espaces nécessaires, les aménagements de ceux-ci, le matériel et les éventuels déplacements Prévoir les éventuelles adaptations
OI 3-3 3-3-1 3-3-2 3-3-3	Préparer l'évaluation de ses activités Sélectionne des outils d'évaluation en fonction des objectifs fixés pour chaque activité Prévoir les modalités de participation des publics à l'évaluation Décrire la démarche de validation de son évaluation
UNITE CAPITALISABLE 4 UC4 : Animer des activités	
OI 4-1 4-1-1 4-1-2 4-1-3	Conduire des activités dans plusieurs domaines Mettre en œuvre des activités relevant de plusieurs domaines : expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques Maîtriser les techniques afférentes à l'activité utilisée Mettre en œuvre des situations et des méthodes pédagogiques variées
OI 4-2 4-2-1 4-2-2 4-2-3	Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité Mettre en place les conditions nécessaires au bon déroulement des activités, en faisant respecter les règles de sécurité Assurer l'animation du groupe en veillant à la participation de chacun de ses membres Adapter le déroulement de l'activité et des séquences au regard des publics et des aléas
OI 4-3 4-3-1 4-3-2 4-3-3	Evaluer ses activités Utiliser les outils d'évaluation choisis en fonction des objectifs fixés pour son activité Recueillir l'avis du public Préparer le bilan de son activité